

Intimate Partner Violence in Canadian LGB communities

After nearly three decades of scholarship, it is no longer contestable that intimate partner violence (IPV) is found within gay, lesbian, and bisexual (LGB) communities just as it is in heterosexual partnerships. However, much of the research has been devoted to comparing heterosexual to same-sex couples and we know much less about the specific experience of bisexual-identified people.

In this research we aimed to address these gaps by providing a look at within-group variations of LGB-identified individuals and their experiences of IPV. More specifically, we examined the following questions:

- The prevalence and severity of IPV (emotional/financial and physical/ sexual) experienced by LGB individuals
- Group differences in reported rates of IPV within this population based on (a) socio-demographic factors, (b) past experiences with discrimination based on sexual orientation, (c) sexual orientation, and (d) gender.
- Differences in severity of violence experienced based on (a) sexual orientation and (b) gender.

The analysis is based on a subsample of gay, lesbian, or bisexual respondents from the 2004 General Social Survey (GSS) who reported a current or former spouse or common-law partner.

Results

The study found that just over one in three LGB persons experienced IPV. More specifically, approximately 20 percent experienced physical or sexual victimization and roughly one in three experienced emotional or financial abuse.



About this Research Highlight

This *Research Highlight* draws on Betty Jo Barrett and Melissa St. Pierre (2013), "Intimate Partner Violence Reported by Lesbian-, Gay-, and Bisexual-Identified Individuals Living in Canada: An Exploration of Within-Group Variations," *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 25:1. It was prepared by Sarah Fortin, Knowledge Transfer Coordinator at the Canadian Research Data Centre Network (CRDCN).

The CRDCN is a research infrastructure created to improve researchers' access to Statistics Canada detailed microdata files, to expand the pool of skilled quantitative researchers and to improve communication between social scientists and research users.

Intimate Partner Violence in Canadian LGB communities

- Individuals who experienced IPV were significantly younger than those who did not.
- Individuals who currently did not have a partner in their household were significantly more likely to have experienced IPV than individuals who currently had a partner.
- A significantly higher proportion of LGB persons with a high school diploma or less had experienced IPV compared to LGB persons with higher levels of education.
- Persons with a physical or mental limitation were also significantly more likely to have experienced IPV than persons without such limitations.
- A significantly higher proportion of bisexual individuals, bisexual females in particular, experienced any form of IPV compared to gay or lesbian individuals reporting such violence. Bisexual individuals also reported significantly more instances of violence. This study did not allow to assess whether IPV reported by bisexual individuals happened in the context of same-sex or opposite-sex couplings.
- Past experiences with discrimination based on sexual orientation was not found to be associated with experiencing IPV.

Implications

- This study's findings suggest that bisexual identity carries a unique social positioning and that bisexual-identified individuals experience vulnerabilities for IPV that are unique from that of heterosexual and gay- and lesbian-identified individuals.
- Further research is needed to sort out whether this vulnerability reflects traditional male-female relationships - if IPV reported by bisexual individuals disproportionately occurs in opposite-sex partnerships – or if it reflects the biphobia present in both heterosexual and gay and lesbian communities marginalizing bisexuals within both.
- The fact that individuals experiencing multiple sources of stress and forms of discrimination (based on socioeconomic status or due to physical or mental limitations for instance) are at a heightened risk of experiencing IPV suggests that the dynamics of power, privilege, and control between privileged and less privileged individuals which have long been theorized to contribute to IPV among heterosexuals is also at play within LGB communities. In other words, unequal access to power and privilege based on membership in categories other than sexual orientation may render some LGB persons more vulnerable to violence at the hands of their partners.
- In order to further investigate this question, four elements should be considered in future data collection: oversample LGB individuals to increase the number of respondents; include individuals involved in non-traditional relationships; develop measures of IPV that reflect the abuses that may be specific to LGB relationships; and inquire about the gender of the perpetrators.

La violence conjugale chez les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles au Canada

Après une trentaine d'années de recherche, il n'est plus possible de nier que la violence conjugale (VC) existe dans les couples des communautés lesbiennes, gaies et bisexuelles (LGB) tout comme chez les hétérosexuels. Toutefois, comme la recherche a surtout porté sur la situation dans les couples hétérosexuels et homosexuels, nous connaissons beaucoup moins bien le phénomène de la VC chez les personnes bisexuelles.

Dans cette étude, nous avons tenté de pallier ce manque en nous intéressant aux différences que l'on observe en matière de VC parmi les personnes LGB. Nous avons examiné les questions suivantes plus particulièrement :

- La prévalence et la gravité de la VC (sur les plans émotionnel, financier, physique et sexuel) que subissent les personnes LGB.
- Les différences, au sein de cette population, des taux de VC rapportée selon : a) des caractéristiques sociodémographiques ; b) le fait d'avoir déjà été victime ou non de discrimination liée à l'orientation sexuelle ; c) l'orientation sexuelle ; et d) le sexe.
- Les différences dans la gravité de la violence subie par ces personnes selon : a) l'orientation sexuelle ; et b) le sexe.

L'analyse a été réalisée à l'aide d'un sous-échantillon de répondants s'identifiant comme gai, lesbienne ou bisexuel (le) dans l'Enquête sociale générale de 2004 et qui ont rapportés avoir, ou avoir déjà eu, un ou une conjoint(e) (mariage et union de fait).

Résultats

Notre étude indique qu'un peu plus d'une personne LGB sur trois a subi de la VC. Plus précisément, environ 20 pour cent d'entre elles ont subi de la violence physique ou sexuelle, et environ une sur trois a subi des abus sur le plan émotionnel ou financier.



À propos de ce document

Ce numéro d'*En évidence* est tiré de Betty Jo Barrett and Melissa St. Pierre (2013), « Intimate Partner Violence Reported by Lesbian-, Gay-, and Bisexual-Identified Individuals Living in Canada: An Exploration of Within-Group Variations » *Journal of Gay & Lesbian Social Services* 25:1.

Il a été préparé par Sarah Fortin, coordonnatrice, transfère ses connaissances au Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR), une infrastructure créée pour donner aux chercheurs un meilleur accès aux microdonnées détaillées de Statistiques Canada, pour élargir le bassin de chercheurs qualifiés en statistiques sociales et pour améliorer la communication entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche.

La violence conjugale chez les personnes LGB au Canada

- Les personnes qui ont subi de la VC sont significativement plus jeunes que celles qui n'en ont pas subi.
- Les personnes qui vivaient seules au moment de l'enquête étaient plus susceptibles d'avoir subi de la VC que celles qui vivaient avec leur conjoint ou conjointe.
- La proportion de personnes LGB ayant subi de la VC est plus importante parmi celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou moins que parmi celles qui ont un niveau de scolarité plus élevé.
- Les personnes ayant un handicap physique ou mental sont plus susceptibles d'avoir subi de la VC que celles qui n'en ont pas.
- La proportion de personnes qui affirment avoir subi de la VC est significativement plus élevée chez les personnes bisexuelles – et chez les femmes bisexuelles en particulier – que chez les homosexuels et les lesbiennes. De plus, les personnes bisexuelles rapportent un plus grand nombre de cas de violence ; toutefois, nos données ne nous permettent pas d'établir si cette violence est infligée par un conjoint ou une conjointe de même sexe ou de sexe opposé.
- Le fait d'avoir déjà vécu de la discrimination liée à l'orientation sexuelle n'est pas associé au fait de vivre des épisodes de violence conjugale.

Implications

- Nos conclusions suggèrent que la bisexualité correspond à une position sociale particulière et que la vulnérabilité des personnes bisexuelles relativement à la violence conjugale est différente de celle des personnes hétérosexuelles ou gaies.
- De nouvelles recherches seront nécessaires pour que l'on puisse établir si cette vulnérabilité reflète le modèle traditionnel de relations hommes-femmes – si l'on observait par exemple que les personnes bisexuelles subissaient de la VC de manière disproportionnelle dans le cadre de relations hétérosexuelles –, ou si elle reflète plutôt une biphobie qui serait présente autant chez les hétérosexuels que chez les homosexuels et les lesbiennes contribuant ainsi à marginaliser les personnes bisexuelles dans l'une comme dans l'autre communauté.
- Les personnes vivant avec plusieurs sources de stress (à cause de leur statut social ou d'un handicap physique ou mental par exemple) sont plus à risque que les autres de subir de la VC. Cela suggère que la dynamique de pouvoir et de contrôle qu'on croit contribuer à la dynamique de la VC dans les couples hétérosexuels pourrait également être à l'oeuvre dans les communautés LGB. En d'autres mots, l'inégalité de la distribution du pouvoir et l'existence de privilèges liés au fait d'appartenir à certaines catégories sociales, autres que l'orientation sexuelle, pourraient rendre certaines personnes LGB plus vulnérables en matière de VC.
- Pour que l'on puisse pousser plus avant l'analyse de ces questions, il faudrait disposer de données plus raffinées : en augmentant notamment le nombre de répondants par suréchantillonnage des personnes LGB et en incluant les personnes engagées dans des relations non traditionnelles. Il faudrait aussi concevoir des instruments de mesure qui permettraient de documenter les situations abusives qui sont propres aux rapports entre personnes LGB. Et finalement, il faudrait inclure une question concernant le sexe des personnes responsables des violences perpétrées.